

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Science de la santé 3

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.2403.F.13

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2019/2020

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014Catégorie : Module principal
Core course Module lié au module principal
Related course Module facultatif ou complémentaire
Minor courseNiveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français Allemand Anglais

Temps de cours : 69h

Temps de travail personnel encadré : 20 h

Temps de travail personnel individuel : 36h

2. Prérequis

 Avoir validé le/les modules semestre 1 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres : avoir validé 35 crédits ECTS sur les modules théoriques et 10 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Axes de formation (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO.) Sciences humaines Science infirmière Méthodes, démarches et outils Sciences de la santé Habiletés cliniques Recherche**Rôles majeurs exercés** (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada) Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel Rôle de collaborateur**Compétences principales visées**(Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- A1 : Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriés.
- A2 : Assurer, au sein de l'équipe professionnelle et interprofessionnelle, la mise en œuvre et la continuité des soins de qualité dans l'intérêt du/de la patient-e et de ses proches.

Haute école de santé
Genève

- A3 : Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé et de la prévention en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur des principes éthiques de la profession.
- B1 : Établir des relations professionnelles de confiance avec les patient-e-s et leurs proches en adaptant la communication à la situation et en favorisant une prise de décision partagée.
- E1 : S'engager en faveur de la santé et de la qualité de vie et soutenir les intérêts des patient-e-s et de leurs proches.
- E2 : Intégrer, dans sa pratique professionnelle, des concepts de promotion de la santé et de prévention de la maladie, pour les individus et les groupes et participer activement à leur mise en œuvre.
- E4 : Participer au développement des approches de promotion de la santé et de prévention de la maladie.

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

Acquérir des connaissances scientifiques récentes basées sur des données probantes en lien avec la neurologie et la psychiatrie.

Acquérir des connaissances en pharmacologie en lien avec la neurologie et la psychiatrie.

Acquérir des connaissances et des compétences relatives aux différentes dimensions des relations professionnelles dans le domaine de la psychiatrie.

Développer des compétences dans la relation thérapeutique auprès de personnes souffrant de troubles neurologiques et/ou psychiatriques.

Soutenir l'intégration des soins en neurologie et en psychiatrie dans les contextes de santé publique, santé communautaire et des soins de santé primaire.

Adapter ses actions de soins en se basant sur l'évaluation du patient.

Mobiliser sa capacité de réflexion en lien avec les situations emblématiques.

Organiser les interventions de soins en considérant les modèles de soins infirmiers ou autres disciplines qui renforcent la promotion de la santé mentale et la prévention de la maladie.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Sous-axe : Neurologie

- Accident vasculaire cérébral : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Maladie de Parkinson : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Épilepsie : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Sclérose en plaque : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Lésions médullaires, physiopathologie, surveillances et traitement.
- Coma, surveillances et traitement.
- Échelle de Glasgow.
- Mort cérébrale.
- Don d'organes.
- L'autisme : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Le handicap mental : santé, troubles psychiques et vieillissement

Sous-axe : Psychiatrie

- Les troubles de l'humeur : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Les troubles de la personnalité : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Les troubles du comportement alimentaire : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Troubles pédopsychiatriques : introduction et concept fondamentaux
- La psychopathie : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Les troubles psychotiques : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Le délire : physiopathologie, surveillances et traitement.
- La théorie de la crise en lien avec la crise suicidaire, détection et prise en soins.
- Le soin infirmier en psychiatrie : la contenance psychique, compliance au traitement, lois et mesure de contraintes, soins en chambre intensive.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex-cathédra, séminaires, vignettes cliniques, exploitation de films, Moodle-Cyberlearn HES-SO, rallye d'intégration des connaissances, lectures d'articles, QCM formatifs.

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux six champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

La présence au cours est obligatoire (ateliers, laboratoires, séminaire, travaux de groupes présentiels).

Une absence de plus de 20% peut entraîner la non-obtention des crédits. Les situations exceptionnelles sont réservées. Le responsable local de filière statue.

5. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur un examen oral, individuel, qui se déroulera sur les plages horaires du mercredi 18 décembre 2019 après-midi et du jeudi 19 décembre 2019 toute la journée.

Les questions d'examen évalueront les connaissances, la compréhension et la capacité d'analyse de l'étudiant dans les champs de la neurologie et de la psychiatrie.

L'évaluation orale se fera devant un jury formé de deux évaluateurs.

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note FX au module Pas de remédiation

La remédiation consiste en un examen oral, individuel selon un champ réduit et les mêmes modalités définies précédemment (cf. chapitre 5), ayant lieu en semaine 22.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois.

Répétition

Lorsqu'un étudiant échoue ce module (notation F) lors de son année d'étude, il bénéficie d'un contrat de répétition et peut poursuivre sa formation. Le contrat stipule les modalités de répétition (exigences et conditions de réussite) à suivre par l'étudiant et est signé par l'étudiant-e, le-la responsable du module, la conseillère aux études et le-la responsable locale de filière.

L'examen de répétition se présente sous la forme d'un examen orale individuel selon les mêmes modalités définies précédemment (cf. chapitre 5), ayant lieu en semaine 35.

Pour se préparer à l'examen de répétition, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 20, alinéa 7 du Règlement d'études de la Haute école de santé de Genève concernant les filières Bachelor du domaine santé de la HES-SO du 5 septembre 2017, sur demande écrite de l'étudiant et pour un motif valable, un report du délai de répétition d'un module peut être accordé par le responsable de filière. Ce report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété.

En cas d'échec de plus d'un module par année, se référer au Règlement d'études de la Haute école de santé de Genève concernant les filières Bachelor du domaine santé de la HES-SO en vigueur.

7. Bibliographie principale

- Augendre, D., Couderc, F. (2015). *Défaillances organiques et processus dégénératifs*. Bruxelles : de Boeck-Estem.
- Bouchet-Paul, C. (Dir). (2013). *Processus psychopathologiques*. Paris : Vuibert.
- DARES (2012). *Alliance contre la dépression. Promotion de la santé et prévention*. http://ge.ch/dares/promotion-sante-et-prevention/site_internet_pour_prevenir_depression-1054-3734-8980.html
- HAS Haute Autorité de Santé. (2002). *Prise en charge initiale des patients adultes atteints d'accident vasculaire cérébral. Recommandations pour la pratique clinique*. http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_272250/prise-en-charge-initiale-des-patients-adultes-atteints-daccident-vasculaire-cerebral-aspects-paramedicaux
- HAS Haute autorité de santé. (2015). *Patient avec un trouble bipolaire : repérage et prise en charge initiale en premier recours*. http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1747465/fr/patient-avec-un-trouble-bipolaire-reperage-et-prise-en-charge-initiale-en-premier-recours
- Kesselring, A., Kainz, M. & Kiss, A. (2007). Traumatic memories of relatives regarding brain death, request of organ donation and interactions with professionals in the ICU. *American Journal of Transplantation*, 7, 211-217.
- Morasz, L, Perrin-Niquet, A, Barbot, C, Morasz, C. (2012), *L'infirmier en psychiatrie, les grands principes du soin psychiatrique*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.
- Monestès, J.-L. (2008). *La schizophrénie. Mieux comprendre la maladie et mieux aider la personne*. Paris : O Jacob.
- Prudhomme, Ch., Brun, M.-F. (2012). *Pathologie neurologique*. Coll. Nouveaux dossiers de l'infirmière. D'Ivernois, J.-F. (Dir.) Paris : Maloine (6^{ème} éd.)
- Verny, M., Mercier, B., Sanson, M., Dobigny-Roman, N. (2005). *Neurologie. Soins Infirmiers*. Perlemuter, L. et al. (Dir.). Coll. Nouveaux cahiers de l'infirmière. (18). Paris : Masson.
- Une bibliographie complémentaire sera distribuée au cours de l'enseignement

8. Responsable du module et enseignants

- Responsable :** Aline Forestier
- Chargé-e-s d'enseignement : Fabienne Terraneo, Aurèle Sagne, Séverine Lalive-Raemy, Wendy Pacini
- Chargé-e-s de cours : Muriel Delacquis, Luisella Congiu Mertel, Aline Folliet, Hasna Pfeifle-Majmou
- Collaboratrices scientifiques : Mélanie Pinon
- Vacataire-s expert-s : sont amenés à intervenir pour répondre aux besoins spécifiques du module.
- Assistant-e-s : A définir

Descriptif validé le 30 août 2019 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins Infirmiers